

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2025 - 9905 - 2014 B 01028 - 491 964 805 - TAMARINS DVLP

SARL TAMARINS DVLP

12 Avenue DES ARLUCS

06150 CANNES LA BOCCA

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

- *Bilan actif-passif*
- *Annexe*

Pages

1 et 2
3 à 14

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



DURIVAUX JEAN GAE

8 AV LEMERAY

LE VALENSOL

06600 ANTIBES

0493341318

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 392	2 392				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	666	621	45	212	167	78.84
	Autres immobilisations corporelles	63 454	45 657	17 798	19 493	1 695	8.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	226 730		226 730	10 530	216 200	NS
	Créances rattachées à des participations	989 444		989 444	1 079 446	90 001	8.34
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	200		200	200		
	Total II	1 282 886	48 670	1 234 217	1 109 880	124 336	11.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	672 350		672 350		672 350	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 443 028		1 443 028	1 141 793	301 235	26.38
	Autres créances	86 268		86 268	178 104	91 837	51.56
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 623		5 623	107 783	102 160	94.78
	Charges constatées d'avance (3)	5 837		5 837	13 257	7 420	55.97
	Total III	2 213 106		2 213 106	1 440 938	772 168	53.59
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 495 992	48 670	3 447 323	2 550 818	896 504	35.15

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

989 644

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 400)	10 400	8 000	2 400	30.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	90 000		90 000	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	18 000	18 000		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	348 974	322 075	26 898	8.35
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 193	26 898	5 295	19.69
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	500 367	375 774	124 593	33.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	2 000	2 000		
	Total III	2 000	2 000		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	84 043	133 981	49 938	37.27
	Concours bancaires courants	436 485	497	435 989	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 669 675	1 338 330	331 345	24.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 678	107 170	17 508	16.34
	Dettes fiscales et sociales	245 393	206 868	38 525	18.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	150	150		
	Autres dettes	384 531	259 985	124 546	47.91
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		126 064	126 064	100.00
	Total IV	2 944 955	2 173 045	771 911	35.52
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 447 323	2 550 818	896 504	35.15

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

433 565 2 089 002

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 392		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	666		
Installations générales agencements aménagements divers	15 213		2 538
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 771		933
TOTAL	60 649		3 471
Autres participations	1 089 976		261 199
Prêts, autres immobilisations financières	200		
TOTAL	1 090 176		261 199
TOTAL GENERAL	1 153 217		264 670

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 392	2 392
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			666	666
Installations générales agencements aménagements divers			17 750	17 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 704	45 704
TOTAL			64 120	64 120
Autres participations		135 000	1 216 174	1 216 174
Prêts, autres immobilisations financières			200	200
TOTAL		135 000	1 216 374	1 216 374
TOTAL GENERAL		135 000	1 282 886	1 282 886

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 392			2 392
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		454	167		621
Installations générales agencements aménagements divers		8 607	1 674		10 281
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 883	3 492		35 375
TOTAL		40 945	5 333		46 278
TOTAL GENERAL		43 337	5 333		48 670
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.		167			
Instal. générales agenc. aménag. divers		1 674			
Matériel de bureau informatique mobilier		3 492			
TOTAL		5 333			
TOTAL GENERAL		5 333			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 000				2 000
TOTAL	2 000				2 000
TOTAL GENERAL	2 000				2 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	989 444	989 444	
Autres immobilisations financières	200	200	
Autres créances clients	1 443 028	1 443 028	
Impôts sur les bénéfices	1 903	1 903	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 853	15 853	
Débiteurs divers	68 511	68 511	
Charges constatées d'avance	5 837	5 837	
TOTAL	2 524 777	2 524 777	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	436 485	7 073	429 412	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	84 043	50 303	33 740	
Emprunts et dettes financières divers	1 587 097	0	1 587 097	
Fournisseurs et comptes rattachés	124 678	124 678		
Personnel et comptes rattachés	2 867	2 867		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 917	36 917		
Taxe sur la valeur ajoutée	202 968	202 968		
Autres impôts taxes et assimilés	2 640	2 640		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	150	150		
Groupe et associés	82 578	0	82 578	
Autres dettes	384 531	384 531		
TOTAL	2 944 955	812 128	2 132 827	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	260 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 938			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	80.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
AAI	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels divers	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les stocks immobiliers sont évalués au coût de revient de production lequel est constitué par le coût d'acquisition des biens immobiliers, augmenté de toutes les charges concourant à la réhabilitation des biens immobiliers.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS/AVANC PARTICIP	
- INT CC FINANC TAM 2024 2%	3 858
- INT CC V.PALMA 2024 5.93%	9 775
- INT CC V.GOYA 2024 5.93%	64
- INT CC M&CO 123 2024 5.93%	32
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	
- CONV ASSIST TAM PRO 2024	62 640
- REF FRAIS RUE PONS 2018	14 102
- REF FRAIS RUE DULYS 2018	19 320
- REF FRAIS AURIBEAU 2018	41
- REF FRAIS AFF L.NOEL 2018	2 280
- REF FRAIS AFF RUE PONS 2019	18 144
- REF FRAIS AFF RUE PONS 2019 NS	862
- REF FRAIS RUE DULYS 2019	9 600
- REF FRAIS AURIBEAU 2019	414
- REF FRAIS AFF L.NOEL 2019	9 600
- REF FRAIS AFF L.NOEL 2019 NS	1 500
- REF FRAIS AFF CH PLAINE 2019	2 400
- REF FRAIS AFF CH REVOIRES 2019	3 240
- REF FRAIS AFF AV CASTELLANE 19	2 820
- REF FRAIS AFF BD SOLEIL 2019	3 600
- REF FRAIS AFF LA ROCARIA 2019	10 200
- REF FRAIS AFF V VEGA 2020	117
- REF FRS AFF PARC CROISET 2020	177
- REF FRAIS AFF AURIBEAU 2020	60
- REF FRAIS AFF LEON NOEL 2020	18 510
- REF FRAIS AFF CH PLAINE 2020	3 040
- REF FRAIS AFF AV CASTELLANE 20	20 544
- REF FRAIS AFF BD SOLEIL 2020	6 120
- REF FRAIS AFF VALBONNE 2020	2 508
- REF FRAIS AFF VALLAURIS 2020	1 758
- REF FRAIS ROCARIA 2020	960
- REF FRAIS AFF LA PLAINE NS 20	125
- REF FRAIS AFF VALBONNE NS 2020	1 267
- REF FRAIS AFF LEON NOEL 2021	12 216
- REF FRAIS AFF CH PLAINE 2021	5 400
- REF FRAIS AFF BD SOLEIL 2021	5 010
- REF FRAIS AFF V.GABRIEL 2021	8 955
- REF FRAIS AFF ST CEZAIRE 2021	3 680
- REF FRAIS AFF REYER 2021	2 640
- REF FRAIS AFF VALBONNE 2021	3 540
- REF FRAIS AFF VALBONNE NS 2021	500
- REF FRAIS AFF NEGRIN NS 2021	2 459
- REF FRAIS AFF 38 RUE EST 2021	4 740
- REF FRAIS AFF V.GOYA 2021	176
- REF FRAIS AFF ZENITH 2022	56
- REF FRAIS AFF COSY CORNER 2022	706
- REF FRAIS COSY CORNER 2022 NS	2 000
- REF FRAIS PARC CROISET2022 NS	180
- REF FRAIS V.PALMA 2022	716
- REF FRAIS V.PALMA 2022 NS	217

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- REF FRAIS 38 FOCH 2022	657
- REF FRAIS AFF AURIBEAU 2022	5 006
- REF FRAIS AFF LEON NOEL 2022	5 475
- REF FRAIS AFF L.NOEL 2022 NS	500
- REF FRAIS AFF CH PLAINE 2022	1 200
- REF FRAIS AFF BD SOLEIL 2022	9 627
- REF FRAIS AFF V. GABRIEL 2022	27 720
- REF FRAIS AFF REYER 2022	11 911
- REF FRAIS AFF REYER 2022 NS	1 500
- REF FRAIS AFF VALBONNE 2022	24 038
- REF FRS AFF V.GABRIEL 2022 NS	2 300
- REF FRAIS AFF VALBONNE 2022 NS	1 300
- REF FRAIS AFF 38 RUE EST 2022	4 577
- REF FRAIS AFF V.GOYA 2022	16 024
- REF FRAIS AFF V.GOYA 2022 NS	375
- REF FRAIS AFF LORGUES 2022	2 580
- REF FRS AFF FREJUS cornic 2022	1 200
- REF FRS FF PELISSIER/BRC 2022	250
- REF FRS AURIBEAU IMMOMEDIA 22	6 299
- REF FRS V.GABRIEL IMMOMEDIA 22	6 299
- REF FRS V.GOYA IMMOMEDIA 2022	6 299
- REF FRS TAMAELLE IMMOMEDIA 22	6 299
- HONOS GESTION HAUTS AURIB	117 749
- HONOS GESTION VILLA GOYA	109 231
- REF FRS CARRE CROISETTE 2023	3
- REF FRS AFF COSY CORNER 2023	53
- REF FRS PARC CROISETTE 2023 NS	555
- REF FRS AFF AURIBEAU 2023	77
- REF FRS AFF LEON NOEL 2023	14 214
- REF FRS AFF LEON NOEL 2023 NS	5 200
- REF FRS AFF LA PLAINE 2023	5 250
- REF FRS AFF LA PLAINE 2023 NS	1 667
- REF FRS AFF V GABRIEL 2023	10 669
- REF FRS AFF V GABRIEL 2023 NS	100
- REF FRS AFF REYER 2023	6 445
- REF FRS AFF DOM PINS VALB 2023	25 772
- REF FRS AFF DOM PINS 2023 NS	3 928
- REF FRS AFF VALLAURIS 2023	17 006
- REF FRS AFF VALLAURIS 2023 NS	1 871
- REF FRS TAMAELLE IMMOMEDIA 23	4 521
- REF FRS AFF V.GOYA 2023	36 459
- REF FRS AFF.V.GOYA 2023 NS	3 621
- REF FRS AFF.LORGUES 2023	2 785
- REF FRS AFF LORGUES 2023 NS	4 701
- REF FRS AFF GOLFE JUAN GARE 23	18 753
- REF FRS AFF GOLFE GARE 2023 NS	2 097
- REF FRS AFF BD NORD CANNET 23	2 520
- REF FRS AFF REYER 2023 NS	811
- FAE AEF SUD HONOS 3T24	6 600
- REF FRS CARRE CROISETTE 2024	3
- REF FRS PARC CROISETTE 2024 NS	780
- REF FRAIS 38 FOCH 2024	140
- REF FRS BASTIDE LICES 2024	2 264
- REF FRS AFF LEON NOEL 2024	260
- REF FRS AFF LEON NOEL 2024 NS	225

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- REF FRS AFF CH PLAINE 2024	8 962
- REF FRS AFF CH PLAINE 2024 NS	425
- REF FRS AFF REYER CANNES 2024	80 863
- REF FRS AFF REYER 2024 NS	13 497
- REF FRS TAMAELLE 2024	6 222
- REF FRS VILLA GOYA 2024	29 941
- REF FRS VILLA GOYA 2024 NS	175
- REF FRS AFF GOLFE JUAN GARE 24	2 690
- REF FRS AFF PALAZZO 2024 NS	425
- REF FRS AFF SUN GARDEN 2024	9 270
- REF FRS AFF SUN GARDEN 2024 NS	450
- REF FRS AFF TERRAFOND 2024	2 400
- REF FRS BRC AFF PELISSIER 2024	685
- REF FRS V.GABRIEL 2024	2 941
- REF FRS V.GABRIEL 2024 NS	80
- REF FRS JDL 2024	5 237
- FAE COMMIS JF WILLEMS Megève	45 000
- HONOS GESTION V.ST HONORAT	82 913
- REF SDE FRS BAST LICES 20 à 23	14 339
- REF SDE FRS BAST LICES 20 à 23	734
- REF SDE FRS JDL 2022 à 2023	1 308
- REF SDE FRS JDL 2022 NS	529
PRODUITS A RECEVOIR	
- REFAC INT CAPIMMO/ROCARIA BRC	25 570
Total	1 165 294

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- PROV INTERETS P1 AU 30/09/24	5 836
- PROV INTERETS P2 AU 30/09/2024	9 205
INT COURUS S/DETTES RATT PART.	
- INT DETTE T PROMOT 2024 2%	8 921
- PROV INT DETTE JDL 9 MOIS/2024	658
- PROV INT DETTE PARC CROI 9M/24	60
- PROV INT DETTE BRC 9MOIS/24 2%	1 499
- PROV INT DETTE V.GABR 9MOIS/24	320
- PROV INT DETTE BAST LICE 9M/24	1 861
FOURN.FACT.NON PARVENUES	
- FNP CONSO POSTE 09/2024 NS	65
- PROV HONOS JURID CPTES 2023	480
- PROV DEB JURID CPTES 2023	36
- EDF 09/24	264
- FNP POSTE CONSO 09 SOUMIS	56
- FNP ESCOTA 09/24	376
- PROV FRAIS GREFFE CPTES 23	45
- FNP RICOH 3T24	358
- PROV HONOS JURID CPTES 2024	480
- PROV DEB JURID CPTES 2024	36
- PROV FRAIS GREFFE CPTES 24	53
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	
- AAE JDL S/F070493	1 273
DETTES PROV.S/CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	2 606
CHARGES SOC/CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	1 020
ETAT CHARGES A PAYER	
- CFE 2024 9 mois	1 454
- SDE CVAE 2024	196
- PROV TVS 1T24	98
DIVERS CHARGES A PAYER	
- PROV TAM INV INT au 30/09/24	1 617
- PROV INT V.VEGA 2024	2 397
BANQUE-AGIOS A PAYER	
- COMMIS DECOUVERT CREPS	1 028
- AGIOS CPTÉ CREPS	5 966
Total	48 264

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			
- FPI COTISAT 4T24	347		
- XLINE ANTIVIRUS 11 P	462		
- ASSURANCES VEHICULES	31		
- PRIMES D'ASSURANCE	316		
- PRIMES D'ASSURANCE	64		
- ASSURANCES VEHICULES	1 021		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 234		
- LOYER GED-EUKLES	1 320		
- GRENKE- FORTIGATE 182004241	75		
- LOCAT. TABLETTE SURFACE/ GRENK	111		
- GRENKE C182002982 TAB.ANDROID	363		
- GRENKE/ LOCAT.SIEGES	295		
- MARKETING	200		
Total	5 837		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 13/05/2020 - prêt PGE
Montant initial de cette garantie : 200 000
Montant restant dû en capital : 84 043
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/05/2026
Nature de la sûreté réelle : prêt garanti par l'Etat à 70 %
: Rembt in fine ou max 5 ans (taux 0.25 % l'an)

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		55 925
Prêt PGE intérêts+assur+frais accessoires	3 925	
Prêts P1-P2 intérêts	52 000	
Total (1)		55 925

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

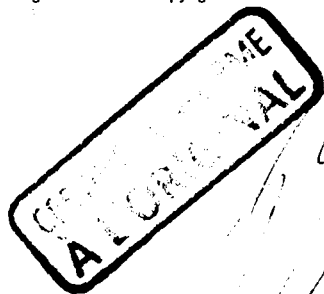
Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ajustement comptes tiers	10 871	77100000
- Indemnité reçue suite litige	3 103	77180000
- Mouvements sur participations	135 000	77560000
Total	148 974	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités amendes	434	67121000
- Mouvements sur titres participations	135 000	77560000
Total	135 434	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	3
Permanence ou changement de méthodes	3
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	4
Etat des amortissements	4
Etat des provisions	5
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Composition du capital social	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	6
Titres immobilisés	6
Evaluations des produits et en cours	6
Evaluation des créances et des dettes	6
Disponibilités enEuros	6
Détail des produits à recevoir	7
Détail des charges à payer	10
Détail des charges constatées d'avance	11
Détail des produits constatés d'avance	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

NA = Non Applicable NS = Non significative



TAMARIN DVLP
Société à responsabilité limitée à capital variable
au capital minimal de 10.400 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 491 964 805

PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 MARS 2025

Le vingt mars deux mille vingt-cinq,

Monsieur Éric BRANCALEONI demeurant 06150 CANNES LA BOCCA, 12 Avenue des Arlucs, propriétaire de la totalité des 100 parts composant le capital social, associé unique de ladite société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant associé unique de la Société, Monsieur Éric BRANCALEONI, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2024.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'examen des comptes annuels,
- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2024 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la ratification de la rémunération de la gérance ;

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 32.193 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32.193 euros de la manière suivante :

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> • Résultat bénéficiaire de l'exercice	32.193	
<u>AFFECTATION :</u> • Report à nouveau		32.193
<u>TOTAUX</u>	32.193	32.193

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2023	-	-	-
30/09/2022	-	-	-
30/09/2021	-	-	-

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, l'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à 26.227 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 6.557 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte du fait que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice s'est élevée à 80.000 euros, de même que la prise en charge de ses cotisations sociales personnelles obligatoires pour un montant de 70.717 euros et de ses cotisations personnelles facultatives pour 12.055 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES

1.1 - Entre la société et la société TAMARINS PROMOTION (RCS CANNES 789 158 730) portant sur l'assistance et conseil dans les domaines de gestion financière, administrative et comptable, gestion commerciale et stratégie. La rémunération mensuelle de la société TAMARINS DVLP est fixée, pour sa partie fixe à 1.000 € HT auxquels s'ajouteront une part variable de 500 € HT pour chaque société support de programme active gérées par la société TAMARIN PROMOTION.

Produits de l'exercice :

52.200 euros hors taxes facturés à TAMARINS PROMOTION

1.2 - Entre la société et la SCI CANNES TECH (RCS CANNES 801 131 756) portant sur la location pour une durée de 9 ans de bureaux sis à CANNES LA BOCCA (06150) 12-14 avenue des Arlucs.

Charges de l'exercice : 32.365 € hors taxes

1.3 - Entre la société et la société VILLA PALMA (RCS CANNES 849 985 510),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 06/05/2019 (mis en œuvre le 24/09/2020 suite retard projet immobilier) avec la SARL TAMARINS DVLP, société associée de la société TAMARIN PROMOTION et dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 414.840 € hors taxes

Produits de l'exercice : .0 € hors taxes. Mission facturée en totalité.

1.4 - Entre la société et la société LES JARDINS DE LUCIE (RCS CANNES 899 901 870),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 23/02/2022 avec la SARL TAMARINS DVLP, dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 240.937 € hors taxes

Produits de l'exercice : 0 € hors taxes facturés. Mission facturée en totalité.

1.6 - Entre la société et la société TAMAELE (RCS CANNES 899 596 951),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 25/11/2021 avec la SARL TAMARINS DVLP dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 203.219 € hors taxes

Produits de l'exercice : 0 € hors taxes facturés. Mission facturée en totalité.

1.7 Entre la société et la société TAMARIN PROMOTION (RCS CANNES 789 158 730) portant sur l'externalisation de la gestion comptable et administrative confiée totalement à cette dernière.

Charges de l'exercice : 9.850 euros



1.8 - Entre la société et la société VILLA GABRIEL (RCS CANNES 915 061 667),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 06/02/2023 avec la SARL TAMARINS DVLP, dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 257.595 € hors taxes

Produits de l'exercice : 114.487 € hors taxes facturés.

1.9 - Entre la société et la société BASTIDE DES LICES (RCS CANNES 920 546 801),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 15/11/2022 avec la SARL TAMARINS DVLP dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 421.125 € hors taxes + 5 % hors du chiffre d'affaires ttc réalisé si celui est supérieur de + 5 % du chiffres d'affaires ttc prévisionnel.

Produits de l'exercice : 296.692 € hors taxes facturés.

1.10 - Entre la société et la société VILLA GOYA (RCS CANNES 902 946 383),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 13/10/2021 avec la SARL TAMARINS DVLP dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 275.020 € hors taxes

Produits de l'exercice : 0 € hors taxes facturés.

1.11 - Entre les sociétés centralisatrices du groupe TAMARIN PROMOTION, TAMARIN INV, TAMARINS DVLP et les sociétés filiales portant sur la gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 - Entre la société et la société VILLA SAINT HONORAT (RCS CANNES 934 283 169),

Contrat de commercialisation, de gestion administrative et comptable conclu le 09/12/2024 avec la SARL TAMARINS DVLP dont le gérant commun est Éric BRANCALEONI.

Rémunération forfaitaire et globale : 414.562 € hors taxes + 6 % hors taxes du chiffre d'affaires ttc réalisé si celui est supérieur de + 6 % du chiffres d'affaires ttc prévisionnel.

Produits de l'exercice : 0 € hors taxes facturés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique, gérant de la société et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Éric BRANCALEONI
Gérant Associé Unique

